

Eugène Morel, passeur entre deux mondes
Journée d'étude du 6 décembre 2010

Eugène Morel, Paul Otlet et la documentation

Triaud, Jérôme
Elève conservateur, DCB 19.

Triaud, Jérôme. Eugène Morel, Paul Otlet et la documentation [en ligne]. Format PDF.
Disponible sur : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48954> >



Ce document est diffusé sous licence « **Creative Commons by-nc-nd** ».

Cette licence signifie que le document est mis à disposition selon le contrat **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification**, disponible en ligne à l'adresse <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> Il est ainsi possible de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, à condition de le faire à titre gratuit, mais ni de le proposer à titre onéreux ni le modifier sans le consentement explicite de l'auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :
<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

Eugène Morel, Paul Otlet et la documentation

Un objet en construction

Cette présentation est une ébauche de l'étude des relations entre Eugène Morel (1869-1934) et Paul Otlet (1868-1944). Le sujet pourrait paraître ne pas aller de soi tant l'avocat français est associé aux bibliothèques et à la lecture publique alors que son homologue belge est considéré comme le père de la documentation. Et pourtant, cette distinction est purement artificielle : les deux hommes se sont connus, se sont influencés et ont partagé, jusqu'à un certain point, les mêmes convictions, la nécessité de penser un nouvel ordre documentaire et de dépoussiérer les pratiques professionnelles.

Deux séries d'interrogations ont présidé à ce premier travail. Tout d'abord est-il possible de documenter des relations directes entre les deux hommes, des rencontres? La seconde interrogation nous permet d'envisager les interpénétrations de pensée entre les deux contemporains : qu'en est-il de l'apport d'Otlet et de ses travaux à Morel ? Qu'en est-il en retour du travail de Morel dans les pratiques et les réflexions d'Otlet? Peut-on distinguer ce qui les unit et les différencie?

Ce travail, qui en est au stade de l'ébauche, s'est appuyé sur la fréquentation des ouvrages des deux hommes, essentiellement pour Paul Otlet son *Traité de documentation* (1934) et pour Eugène Morel : *Essai sur le développement des bibliothèques publiques* (1908), *Le Dépôt légal* (1917), *La librairie publique* (1910), *Bibliothèques, livres et librairies* (1912), ainsi que la préface à la seconde édition du *Catalogue de la bibliothèque de Levallois-Perret* (1925).

Nous avons donc cherché à localiser la correspondance entre les deux protagonistes¹. Cela nous a conduit à faire quelques voyages dans les archives du Mundaneum (Mons), de l'Institut International de Coopération Intellectuelle (ancêtre de l'UNESCO), de la ville de Levallois-Perret (pour ce qui est de l'emprunt et de l'adaptation de la classification décimale), de la Société d'Encouragement de l'Industrie Nationale (pour ce qui est de l'activité de Morel à la tête du Bureau bibliographique de France entre 1930 et 1934²).

La collecte des documents d'archives s'est révélée ardue en raison de fonds qui ne sont pas totalement inventoriés comme à la Société d'encouragement de l'industrie nationale (SEIN) ou au Mundaneum. Ce qui aurait nécessité un peu plus de temps d'exploration. Mais la plus grande déception tient à l'impossibilité de pouvoir localiser les documents qui ont trait à l'activité de Morel en tant que président du BBP entre 1930 et 1934. Contrairement à ce que nous pensions, la SEIN ne semble pas posséder ces documents.

Dans ces conditions, comment caractériser la soixantaine de documents exhumés? Il s'agit essentiellement d'échanges professionnels concernant les questions de la documentation (liés au règlement de questions d'organisation et de logistique pour les congrès internationaux de bibliographie), des lettres où des questions stratégiques sont abordées, notamment en lien avec les difficultés de la Cité mondiale, œuvre de Paul Otlet et, enfin, des lettres plus personnelles où se reflète une estime mutuelle des deux hommes sans que pour autant on puisse déceler une empathie plus grande. Néanmoins, ces échanges et les écrits des deux avocats permettent de mieux cerner leur conception de la documentation.

Naissance d'un nouvel ordre documentaire (1855-1914)

Paul Otlet est traditionnellement considéré comme le « père de la documentation ». En effet, ses réflexions et toute son action interviennent pendant une période de profonds bouleversements de l'ordre documentaire. La période qui couvre les années 1855-1914 est celle d'une remise en cause de l'ordre des livres. C'est le moment de l'apparition des termes documents, documentation Mais aussi information. Plus

1 A ce titre, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux personnes suivantes qui ont su faciliter mes travaux de recherche dans les fonds d'archives : Mme Raphaële Cornille (Mundaneum, Mons), Mme Sophie Perrusson (directrice-adjointe des affaires culturelles de la ville Levallois-Perret), M. Xavier Théret (responsable des archives de la ville de Levallois-Perret), M. Alexandre Coutelle (archiviste, UNESCO), M. Gérard Emptoz (commission d'histoire de la SEIN) et Mme Sylvie Thévenot et son équipe de bibliothécaires de l'Ensib.

2 Le Bureau bibliographique de Paris est devenu le Bureau bibliographique de France en 1924.

exactement, si l'on suit Sylvie Fayet-Scribe³, le mot documentation apparaît en 1870, en 1877, c'est autour de documentaire et c'est seulement en 1932 qu'apparaîtra le nom documentaliste.

Cette époque correspond aux prémices de la seconde révolution industrielle qui s'appuie sur le développement de l'électricité et de l'aluminium. Cela entraîne l'accumulation de savoirs, d'articles dans les domaines que l'on peut qualifier d'Information scientifique et technique (IST). Mais où se trouve cette IST ? Principalement dans les bibliothèques savantes industrielles, dans les bibliothèques d'éducation populaire, les bibliothèques d'usine (usine électrochimique en Maurienne : 1200 ouvrages, 600 périodiques 1880-1950). Mais dans une bien moindre mesure à la Bibliothèque nationale et dans les bibliothèques municipales. La fin du 19^e siècle voit surtout l'accélération de la publication de périodiques, qu'il faut pouvoir dépouiller. Or, les chercheurs résolvent ce problème en créant chacun dans leur domaine des bibliographies courantes spécialisées et mettent en place des systèmes pour dépouiller les publications périodiques.

Paul Otlet et l'invention de l'unité documentaire

Paul Otlet va être le précurseur de la réflexion sur la normalisation des pratiques. Car toute la difficulté réside dans la mise au point d'outils permettant un repérage rapide et efficace de l'information. Pour cela, il s'appuie sur une analyse radicalement nouvelle de l'ordre des livres⁴. Certes les bibliographies sont intéressantes, mais ce qui est primordial dans cette phase d'accélération de la production de l'information scientifique et technique, c'est d'arriver à représenter le contenu des documents et non plus simplement produire une liste de livres. Dès 1903, Paul Otlet parle de connaissances : le livre n'est donc pas seul. Des imprimés, de documents présentant des graphiques qui font partie de la documentation. Ainsi pour Paul Otlet, le document se définit par sa fonction et non sa morphologie. Et sa fonction revient à fournir des renseignements exacts selon les questions posées par les hommes. Il en vient à parler d'« unité documentaire », c'est-à-dire un tout signifiant homogène et fermé, ce qui constitue un apport théorique majeure pour l'époque.

De 1905 à 1925, il affine sa définition de la documentation comme organisation. Il travaille sur les relations sémantiques qui peuvent unir les matières (ou sujets) à d'autres matières.

Au total, on peut dire que pour Otlet, l'information est un ensemble de données, de faits parvenus à l'intelligence humaine. Quant à la documentation, elle est définie comme un ensemble des moyens organisant et permettant la communication de l'information. En conséquence, pour Otlet, il convient d'agir en privilégiant les axes suivants : universalité, exhaustivité, accessibilité, unification des méthodes, coopération, fédération.

Mais Paul Otlet n'est pas seulement un théoricien. Avec Henri La Fontaine, il crée l'Institut international de bibliographie (IIB) chargé d'organiser le Répertoire bibliographique universel (1895). Parallèlement, il met en place une esquisse de réseau mondial de la documentation autour de ce qu'il appelle des « sections verticales » (un des premiers travaux de l'IIB est d'organiser une bibliographie internationale de bibliographies) et des « sections horizontales », c'est-à-dire des antennes nationales de l'IIB, comme c'est le cas du Bureau bibliographique de Paris. Infatigable créateur d'associations, en 1913, il fonde l'Union des Associations internationales qui œuvre dans le domaine de la documentation. Elle s'arrête en 1914.

« La documentation, c'est le but », Eugène Morel

La lecture des ouvrages d'Eugène Morel appelle quelques commentaires, car elle offre la possibilité de repérer les usages du mot documentation. Dans son *Essai sur le développement des bibliothèques publiques* (1908), on trouve les mentions suivantes : « chercheurs de documentation quelconque » p.53 ; « pour une documentation quelconque » p.277. Dans cette dernière expression Morel oppose un livre d'usage quotidien à une documentation plus précise quel qu'en soit le sujet. Le terme est repris sans donner lieu à une analyse ou à un débat.

3 FAYET-SCRIBE, Sylvie. *Histoire de la documentation en France. Culture, science et technologie de l'information. 1895-1937*. Paris : CNRS, 2000. 313 p.

4 On emprunte l'expression à CHARTIER, Roger. *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVE et XVIIIe siècles*. Alinea : Aix-en-Provence, 1992. 118 p.

Dans le second volume de cet essai, Eugène Morel devient plus précis. Il est question d'un état déplorable de la documentation en France. Eugène Morel écrit notamment, p. 138 : « la documentation d'une étude sociale moderne et au courant rencontre à Paris d'invraisemblables difficultés... » p. 138 ; puis le chapitre IX intitulé *La bibliothèque sans livres* débute sur les *Difficultés de la documentation scientifique et pratique en France* p. 317. Le terme de documentation est replacé dans le cadre d'une analyse plus large : l'auteur fait état d'une acception plus neuve de la documentation. Elle inclut alors tout type de documents : qu'ils soient imprimés sur du papier ou qu'ils transitent par les ondes. Dans ces conditions, Eugène Morel considère que tout l'effort des bibliothécaires doit porter sur la constitution de fiches pour tous les types de documents et qu'elles n'ont pas à être réalisées par toutes les bibliothèques, mais bien par une seule agence bibliographique. Il pose donc les bases d'une réflexion sur un catalogue collectif étendu à tous les types de documents et pas seulement aux monographies.

Laissons parler Eugène Morel : « Livrer aux bibliothèques des fiches toutes faites, c'est pouvoir exiger des catalogues tenus à jour, des catalogues utiles, et de divers systèmes. C'est une économie, et c'est rendre le bibliothécaire à son métier : le service du public. Créer des centres bibliographiques, c'est organiser la science en France, assurer le travail en province, établir régulièrement le prêt et l'envoi des matériaux scientifiques, décentraliser les études. Importantes réformes ou plutôt créations, qui, selon nous, doivent aller de pair avec la réforme du Dépôt légal ».

Eugène Morel précisera sa pensée quelques années plus tard. En 1930, il assiste à un congrès organisé à Zurich par l'Institut international de bibliographie (IIB). Comparant le mot documentation à celui de bibliographie, Eugène Morel écrit : « Le mot documentation est tout aussi long et aussi laid ». « La bibliographie n'est rien qu'un moyen. La documentation est le but et la bibliographie n'a de valeur qu'en vertu d'elle... Livre, article de revue, de journal, qu'importe ? Téléphonnez, radiographiez, c'est de même. Sur papier pur fil ou sans fil, c'est de même. Peut-être certains penseront que ceci ne regarde plus les bibliothèques ? Je constate simplement que des forces puissantes, notamment dans l'industrie, créent actuellement à grand prix des organes d'informations techniques dont ils sentent la nécessité. Les bibliothèques ont-elles intérêt à être ces organes, ou à les laisser se créer en dehors d'elles ? Chacun dans son domaine peut se poser cette question⁵ ».

Notons, au passage, que cela rapproche Morel des analyses développées par Suzanne Briet quelques années plus tard dans son célèbre essai *Qu'est-ce que la documentation ?*, publié en 1951 : « tout indice concret ou symbolique, conservé ou enregistré, aux fins de représenter ou de prouver un phénomène physique ou intellectuel ». Tout est donc document.

Emprunts et fécondation mutuelle

Il semblerait que la question de la documentation soit une question qui prend deux aspects chez Eugène Morel. Tout d'abord, il l'envisage très tôt, dès les années 1911-1912, sous l'angle de la problématique des systèmes de classification. La Dewey ne lui est pas inconnue. Quant à la Classification décimale universelle, qui s'en inspire, et qui est la création de Paul Otlet et d'Henri La Fontaine, il en connaît également l'existence et le fonctionnement. Dans un second temps, à la fin de sa vie, c'est-à-dire au début des années 1930, Eugène Morel s'intéresse à la documentation du point de vue de l'organisation des associations qui peuvent permettre sa promotion.

En un sens, Eugène Morel a compris toute l'importance de la documentation au début du 20^e siècle. Il utilise à bon escient le terme. Cependant, contrairement à Paul Otlet, qui pense la documentation comme une organisation intellectuelle et le résultat d'une coopération humaine, Morel ne voit dans la documentation qu'un ensemble de documents dont la diversité constitue l'essence. Eugène Morel connaît les travaux de Paul Otlet et l'invite aux premières séries de conférences qu'il organise de 1911 à 1913. Paul Otlet est chargé de parler de la bibliographie moderne et de la documentation.

Paul Otlet, quant à lui, travaille dans une logique de rationalisation de l'activité de traitement documentaire. Rappelons, qu'il vient, en raison de ses origines familiales, du monde de l'industrie et de la technique. A l'opposé, Eugène Morel est un lettré polygraphe, et il s'intéresse d'abord aux bibliothèques et à la lecture qui deviendra publique. En quelque sorte, on pourrait dire que ce qui fait la matière de la lecture publique, c'est la documentation entendue dans son sens le plus large par le bibliothécaire français.

5 MOREL, Eugène. Bibliographie pratique, notes sur le congrès de l'IIB à Zurich en août 1930, lues à l'assemblée des bibliothécaires français. *Chronique, Publication mensuelle de l'ABF*, 1930, no 7-12, p. 154-155.

« Rencontres » de Paul Otlet et d'Eugène Morel

La première rencontre que je voudrais évoquer est une rencontre intellectuelle. Les deux hommes partagent un même intérêt pour les systèmes de classification des documents. Et plus particulièrement pour les classifications décimales. Eugène Morel, alors en poste à la Bibliothèque nationale, va être engagé pour réaliser un nouveau catalogue de la bibliothèque de Levallois-Perret. Il va donc importer la classification Dewey en France. Le catalogue en question nécessite un budget de 3 000 francs, sera édité à 2 000 exemplaires et vendu 1 franc. Publié en 1913, il est réédité en 1925. Dans la réédition, une seule table des auteurs a été conservée (contre 2 pour la première édition). Comme il le dit dans la préface du catalogue : « il ne s'agit pas de décrire mais de faire lire ». En 1913, il s'agissait du premier essai de catalogue systématique en France.

La conséquence de la rédaction du catalogue : les prêts et la communication sont doublés. D'autre part, les romans qui représentaient avant le catalogue systématique 97% des communications tombent à 60%. (chiffres donnés par Eugène Morel dans la réédition du catalogue). Notons que c'est à ce moment-là également que la bibliothèque de Levallois-Perret met en place un système de libre-accès aux documents.

La deuxième rencontre se produit réellement. Nous sommes en 1931, date à laquelle a lieu la X^e conférence de bibliographie à La Haye (25-29 août 1931), organisée par l'IIB, pendant laquelle Paul Otlet fait un rapport intitulé *Conditions et caractéristiques générales de la Bibliographie et de la Documentation dans le Monde*. Eugène Morel prononce une conférence intitulée « Statistique du livre en France et son aspect bibliographique ». Il déplore, notamment, le manque de statistiques fiables concernant le livre en France. Il appelle de ses vœux la mise au point d'une méthode fiable. Le texte est publié en 1931 dans le Bulletin de l'IIB. L'objet du texte est de trouver une terminologie commune pour désigner les différents documents afin de pouvoir commencer à élaborer des statistiques, premier pas pour mettre en réseau les différents groupes qui travaillent à l'élaboration de bibliographies. Ce rapport d'Eugène Morel est une reprise de celui de Rome (1929) qui était resté lettre morte. Le deuxième point concerne la nécessité, dans les catalogues de bibliothèque, d'inclure les articles de périodiques, les brochures.

La troisième rencontre se produit en juillet 1933 à la XII^e conférence de bibliographie de Bruxelles. Dans une lettre manuscrite d'Eugène Morel à Paul Otlet, datée du 5 juillet 1933, l'avocat français annonce qu'il sera le représentant de la Bibliothèque Nationale. Il ne fait cependant pas de rapport. Dans une table ronde, il intervient sur la question du droit d'auteur et du droit de la documentation. La situation internationale est calamiteuse. Citons un extrait de la lettre qui permet de se rendre compte des tensions de l'époque : « [...] La situation internationale est calamiteuse et l'attente s'impose. [...] Mauvaise internationalement, la situation l'est plus encore pour la France : réduction générale dans le coin des bibliothèques, pas encore de réponse à l'Association des bibliothécaires français, grande réclame autour d'un manuel où la classification décimale est écrasée. M. Delisle ne faisait pas mieux... ».

Eugène Morel et le Bureau bibliographique de France

Eugène Morel devient en 1930 le nouveau président du Bureau bibliographique de France (BBF). Il restera en poste jusqu'à sa mort en 1934). Malheureusement, son rôle à la tête du BBF est difficilement appréhendable, car les archives du BBF sont introuvables à partir de 1930. Cependant, l'on sait que le BBF est concurrencé par l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI), inauguré en 1926 à Paris. L'IICI est placé sous les auspices de la Société des nations (SDN). Malgré tout, l'IICI est la boîte aux lettres du BBF. Mais l'IICI refuse d'accueillir dans ses locaux les réunions du BBF à la demande de Morel (lettre datée du 5/8/1932). Finalement, les choses évoluent et l'article 2 des statuts de 1936 du Bureau bibliographique de France précisent : « Le BBF a son siège social à Paris, à l'IICI, 2, rue Montpensier ».

Dans une lettre du 9 juin 1934, conservée dans les archives de l'Unesco, adressée par M. Leroy de la BN à M. Tissot de l'IICI, il est dit ceci : « L'IICI continue à envoyer à la bibliothèque nationale les plis qu'elle reçoit pour le BBF. Ce bureau, qui peut-être existe, n'a jamais eu son siège ici, mais il était, si je me

rappelle bien, constitué par une seule personne, M. E. Morel, bibliothécaire à la BN. M. Morel étant décédé, je ne sais que faire des plis que vous nous envoyez ».

Cette position d'Eugène Morel au sein du BBF mériterait qu'on y prête plus d'attention que ne pouvait le faire ce premier travail autour de la documentation.